

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°50

Montreuil, le 04 juillet 2018

Les chiffres du jour

- **1,33 milliard d'euros**, c'est le bénéfice net de la SNCF pour 2017.
- **2,3**, c'est la multiplication du bénéfice net à la SNCF entre 2016 et 2017.
- **3,8**, c'est le pourcentage de progression du chiffre d'affaires du Groupe en 2017.
- **0**, c'est le pourcentage d'augmentation générale des salaires depuis 3 ans pour les cheminots.

Après 18 séquences intenses de grève, la nouvelle phase dans laquelle nous entrons doit permettre de maintenir le niveau de nos exigences sur le gouvernement, le patronat ferroviaire et la direction SNCF.

C'est pourquoi, la CGT appelle les cheminots à être en grève les 06 et 07 juillet prochains.



Montargis, le 28 juin 2018

SE DÉFENDRE, ÊTRE EXIGEANTS !

La réforme que nous combattons est une des composantes du projet politique plus global du gouvernement qui vise à privatiser des entreprises telles qu'Aéroports de Paris (ADP), Française des jeux (FDJ) Engie (ex GDF-SUEZ), à disloquer notre sécurité sociale, notre système solidaire et intergénérationnel des retraites, entre autres.

Par ailleurs, la Loi d'Orientation sur les Mobilités, qui devrait être débattue à l'automne, reviendra sur le ferroviaire à travers la question du financement des infrastructures et l'avenir des lignes de proximité.

D'ici là, nous sommes plus que jamais légitimes à imposer **au gouvernement** un contenu qui aille dans le sens de nos revendications dans les ordonnances et décrets liés au pacte ferroviaire.

Nous devons également garder le contrôle sur le **patronat ferroviaire** concernant les négociations sur la CCN afin d'imposer l'exigences de conditions sociales de très haut niveau.

Enfin, **la direction de l'entreprise** doit être assurée que nous ne la laisserons pas tranquille. Nous ne lui permettrons pas d'aggraver la situation en imposant un pacte d'entreprise dans la continuité des mauvais choix qu'elle opère depuis plusieurs années.

La violence sociale imposée par le gouvernement, le patronat ferroviaire et la direction SNCF peut paraître inédite, il n'en est rien !

Les ultra-libéraux reproduisent les schémas inventés par leurs prédécesseurs. En cela, ils sont archaïques.

Notre détermination, notre conviction sont sans faille ! Nous portons un projet qui allie développement du service public ferroviaire pour tous et amélioration des conditions de travail. En cela, nous sommes résolument contemporains.



▶ POGNON DE DINGUE !

Sur fond de politique d'austérité, cela fait 3 ans que la direction de la SNCF impose le gel des salaires aux cheminots.

La CGT affirme que l'argent existe. En effet, fin 2017, les entreprises françaises cotées au CAC 40 ont réalisé 94 milliards de bénéfice. Les salariés en général n'en n'ont pas vu la couleur.

A la SNCF, les bénéfices nets s'élèvent à 1,33 milliard d'euros pour l'année 2017. C'est 2,3 fois supérieur à l'année 2016. Là non plus, les cheminots n'en n'ont pas eu de retour.

La direction de la SNCF ne se comporte pas mieux que les rapaces de la finance.

Une table ronde salariale est prévue le 10 juillet prochain, la CGT exigera entre autres :

- De porter le salaire minimum et la pension minimum à 1 800 euros bruts mensuels (intégrant le traitement, l'indemnité de résidence, la prime de travail) ;
- La mise en place d'un calendrier comprenant une première étape significative d'augmentation générale des salaires ;
- La suppression des zones résidentielles des salaires en alignant les zones 2 et 3 sur la zone 1 et l'intégration de celle-ci dans le traitement pour les cheminots ;
- Que soit créée une indemnité compensatrice de la perte d'EVS pour les femmes enceintes ou en congé maternité ;
- De transformer la PFA en véritable 13^e mois incluant le traitement, l'indemnité de résidence et la prime moyenne théorique de travail. Celle-ci doit être attribuée à tous les cheminots ;
- D'octroyer à tous les cheminots une prime de vacances unique et uniforme payable en juin et représentant le salaire mensuel minimum d'embauche majoré de 10% par enfant à charge. Cette prime doit se substituer aux gratifications d'exploitation et de vacances actuelles ;
- Le taux des EVS doit être aligné sur le plus élevé et revalorisé.

Notre force commune, notre fierté quotidienne : être cheminots !



Nice, le 28 juin 2018



Paris, le 28 juin 2018



Auxerre, le 28 juin 2018

En route vers la prochaine séquence de grève des 06 et 07 juillet 2018.



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :

J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
 263, Rue de Paris - Case 546
 93 515 MONTREUIL Cedex
 Tél : 01 55 82 84 40
 orga@cheminotcgt.fr
 www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :

Syndicat : Tél :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

